

Céret, le 21 juillet 2022

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu, le :

Mercredi 27 juillet 2022 à 19h00
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu des délégations au Maire

FINANCES

- ✓ Cession à l'euro symbolique à la « Casa Asolellada » de la parcelle nécessaire à la reconstruction du nouvel EHPAD sur Nogarède
- ✓ Adhésion au groupement de commandes pour l'élaboration du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)
- ✓ Convention 2022-2023 avec l'Agence d'urbanisme catalane (AURCA) – Stratégie de valorisation de la ville et de son centre-bourg
- ✓ Féria – Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales
- ✓ Subvention à l'association XECCA (Xarxa d'estudis per a la cultura catalana)
- ✓ Modification de la délibération n° 54 du 15 juin 2022 portant sur la tarification du stationnement (horodateurs)

PERSONNEL

- ✓ Passage aux 1 607 heures – Cycles de travail – Mme Stéphanie JUSTAFRE, adjointe déléguée aux ressources humaines
- ✓ Régime indemnitaire
- ✓ Convention de mise à disposition de personnel avec le Syndicat Intercommunal Scolaire

ENVIRONNEMENT

- ✓ Dépollution des Berges du Tech – Avis de la Commune dans le cadre de l'enquête publique menée par la Communauté de communes du Vallespir.

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,



Michel COSTE

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal

En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Mairie ou publiée.